

**DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES**

2 rue Jean Lantier

75001 Paris

## **REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS**

-

# Comité de suivi des travaux

-

**Séance du 5 octobre 2011**

**Relevé de décisions**

### **Participants :**

Michèle HAEGY – Mairie du 1<sup>er</sup> arrt, Adjointe chargée de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Elisabeth BOURGUINAT - Secrétaire de l'association Accomplir

Mark COFFIE - Membre du CA de la bagagerie Mains libres

Jacques CHAVONNET - Président de l'association de défense des riverains Châtelet Les Halles

Eric DOBLER - Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Joëlle ASSIMON – RATP, Communication

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Emmanuel COCHER – Paroisse Saint-Eustache

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Geoffrey ALBIN – SemPariSeine, Chargé de mission Coordination

### **Excusés :**

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

## **1) Coûts de la Canopée**

Suite à la commission d'appel d'offres pour l'attribution d'une partie des lots de travaux de construction de la Canopée et de restructuration des circulations verticales, Mme Bourguinat souhaite avoir le détail des montants de chacun des lots attribués pour comprendre la décomposition précise du budget global de l'opération.

M. Hucher répond qu'il n'y a pas lieu, dans le cadre du comité de suivi, de donner ce genre d'informations en avance sur les communications faites au Conseil de Paris et sur les publications légales d'attribution de marchés.

## **2) Traversée Nord-Sud**

La prise en charge du nettoyage de cette traversée, par la DEVE ou la DPE, reste à déterminer. La Sem prendra contact avec la Ville sur ce sujet.

Selon M. Chavonnet, la signalétique actuelle ne suffit pas à signaler correctement cette traversée et à rendre lisible son accès. Une visite sur place, avec les membres du comité souhaitant y participer, est donc prévue le lundi 10 octobre à 10h pour identifier les pistes d'amélioration de la signalétique sur le site. La question de la signalétique à la sortie de la porte Lescot sera notamment traitée.

Mme Bourguinat fait remarquer la présence d'eau croupie dans un bac le long de la traversée. La Sem fera déboucher l'exutoire de ce bac.

## **3) Opportunité d'un kiosque à journaux place J. du Bellay**

La Sem informe que le projet d'implantation d'un kiosque place J. du Bellay est toujours à l'étude par la ville et MédiaKiosk, mais que l'avis du comité de suivi, globalement défavorable à cette implantation (cf compte-rendu du comité de suivi du 6 septembre 2011), a été transmis à la Ville. Mme Haegy, absente le 6 septembre, est très réservée sur cet avis défavorable.

Il est convenu que Mme Haegy consultera le maire du 1<sup>er</sup> sur l'opportunité de ce kiosque.

## **4) Réunion « Circulation quartier nord » du 22 septembre**

M. Chavonnet souhaite savoir pourquoi les riverains n'étaient pas invités à cette réunion qui semblait pourtant porter sur un problème les concernant.

Mme Haegy explique que cette réunion s'est montée rapidement, suite au constat que plusieurs commerçants du marché Montorgueil, ignorant visiblement les modifications induites par le nouveau plan de circulation, étaient verbalisés pour stationner au nord de la rue Montmartre. Une réunion a donc été montée avec les services de police et de voirie, ainsi que les placiers pour étudier si une tolérance pouvait être accordée pour ces commerçants ; il a alors été décidé d'accorder une portion de la rue Montmartre pour le stationnement des commerçants. La réunion n'a donc porté que sur le cas particulier des commerçants, d'où l'absence d'information aux riverains.

Par ailleurs, la Sem rappelle les aménagements complémentaires décidés avec la STV dans ce secteur :

- Rue Montmartre, au niveau de la rue Etienne Marcel : renforcement de la signalisation verticale par un panneau « sens unique aux heures de marché » et mise en place de panneaux d'information sur la barrière.
- Au niveau de la rue du Jour : renforcement de la signalisation notamment par un panneau sens interdit mobile qui sera mis en place par le personnel du marché et un panneau « sens interdit aux heures de marché ».

Il est décidé qu'une réunion sur place sera montée par la Sem avec Mme Thomas, Mme Haegy et la STV pour vérifier si ces mesures conviennent.

## **5) Soufflerie RATP rue de la Ferronnerie**

Mme Assimon informe que la soufflerie rue de la Ferronnerie a été temporairement arrêtée pour résoudre le problème de bruit du ventilateur.

## **6) Présentation des travaux du Pôle Transport**

Suite à la demande de M. Chavonnet, la RATP informe qu'une réunion de présentation des travaux du projet Transport pourra avoir lieu courant novembre, dans un premier temps dans le cadre du comité de suivi.

## **7) Coordination entre la Sem et les concessionnaires**

M. Hucher informe que la STV réunit tous les 3 mois la Sem et les concessionnaires pour assurer la coordination de leurs travaux, afin de maîtriser au mieux les impacts sur l'espace public. C'est ainsi que divers chantiers de ravalement de la SGIM ont été décalés dans le temps. Les multiples tranchées de la place du Bellay ne sont que pour 4 d'entre elles convergeant vers le nouveau local d'accueil du public le fait de la Sem. Les autres tranchées sont dues à des travaux de rénovation des réseaux France Télécom.

Cependant, Mme Haegy déplore de ne pas avoir été avertie, ainsi que les riverains, de la réalisation d'une emprise de chantier au débouché de la trémie de voirie souterraine à l'ouest de la rue Berger.

## **8) Prototype et échantillons de la Canopée**

Plusieurs membres du comité regrettent que le prototype ne soit pas visible du fait de sa destruction en cours, qui semble par ailleurs réalisée très en avance par rapport au calendrier de l'appel d'offres selon Mme Bourguinat.

M. Hucher rappelle que le prototype est un outil couramment utilisé en construction pour permettre au maître d'œuvre de tester différentes pistes architecturales et d'affiner ses choix esthétiques. Par conséquent, il ne peut atteindre le niveau de qualité final visé par les architectes. M. Sebbag comprend que c'est une sorte de brouillon que l'architecte n'a pas envie de montrer.

Dans la suite du processus de réalisation, le travail de mise au point définitive du verre et des façades de la Canopée se poursuivra avec les entreprises qui en réaliseront des échantillons, lesquels seront validés par l'architecte et pourront être présentés au public dans le futur local d'information. Il n'y a donc pas d'utilité à conserver le prototype au-delà des études de conception, puisque l'objectif des architectes à ce stade est atteint.

Par précaution, la date de fin du marché (fin 2013) indiquée dans l'appel d'offres du marché de construction du prototype, indiquant la date à laquelle l'entreprise est libérée de ses engagements contractuels, a été fixée effectivement plus tard que la date initialement prévue pour sa démolition. Ce procédé courant aurait permis de faciliter la gestion de ce marché en cas de glissement des délais d'études sur le prototype, ce qui n'a pas été le cas.

Sur demande de membres du comité, M. Hucher demandera aux architectes les photos du prototype qu'ils auraient éventuellement conservées.

## **9) Visite de chantier à l'attention des membres du comité de suivi**

Cette visite est fixée le 15 novembre à 17h. Le rendez-vous est au nouveau local d'information du public.

## **10) Porte ouverte sur le chantier rue Lescot**

M. Chavonnet signale qu'une porte d'accès au chantier, face au 4 rue Lescot, est restée ouverte au moins 2 heures dimanche matin. Il peut s'agir, selon M. Hucher, d'une tentative d'intrusion dans le chantier, la porte n'ayant probablement été fermée qu'après que le gardien a effectué sa ronde.

## **11) Prochaine réunion publique d'information**

*Hors réunion : la date de la réunion publique d'information a été fixée au 7 décembre à 19h à la bourse du Commerce.*

## **12) Manège**

M. Hucher indique que M. Loisel a renoncé à installer un manège sur la place du Bellay et que la ville n'a pas prévu de faire appel à un autre forain, hors du schéma général convenu avec ces derniers. Mme Bourguinat alerte quant à la possible faillite de M. Loisel, ancien concessionnaire du Manège de la terrasse Lautréamont, du fait d'une proposition de remplacement trop tardive de la Ville. M. Hucher indique que M. Loisel peut s'adresser à la Commission de Règlement Amiable s'il estime avoir subi un préjudice.

## **13) Comptoir de prêt de livres**

Mme Bourguinat informe que des riverains se plaignent de l'insuffisance de l'offre de prêt de livres suite à la fermeture de l'ancienne bibliothèque La Fontaine du fait du chantier. Elle souhaite qu'une solution de remplacement soit étudiée. M. Hucher transmettra cette demande à la Ville.

#### **14) Participation d'un représentant d'Unibail au Comité de suivi**

M. Hucher informe qu'il a été convenu avec Unibail que, ce dernier n'étant pas maître d'ouvrage dans l'opération, il ne participera pas à une instance de dialogue entre maîtres d'ouvrages et riverains sur le déroulement du chantier.

#### **15) Importantes difficultés de circulation dans la voirie souterraine**

M. Sebbag signale que les difficultés de circulation dans la voirie souterraine continuent, et que les mesures décidées il y a quelques semaines n'ont pas toutes été mises en œuvre. La Sem fera le point sur ce sujet et reprendra contact à cet effet avec M. Sebbag.

#### **16) Eclairage public à l'extrême ouest de la rue Berger**

Il est signalé une insuffisance d'éclairage public dans cette zone. La Sem consultera la DVD sur ce point.

-

**Le prochain Comité de suivi aura lieu le 8 novembre à 17h.**

**Le lieu sera confirmé ultérieurement**